Université d'été des métiers du français langue étrangère

BELC 2009

42e session

Informations pratiques

Nantes, 6 - 31 juillet 2009

CIEP

SOMMAIRE

Université d'été des métiers du français langue étrangère
BELC 2009

Mot du directeur du Centre international d'études pédagogiques

Bienvenue à la 42e session de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009.

En venant à l'Université de Nantes, partenaire du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres pour l'organisation de cette université d'été, vous avez fait le choix de la qualité, de la diversité et de l'échange. Je vous en félicite et vous en remercie.

Qualité d'abord, celle d'une formation conçue pour vous par des spécialistes du français langue étrangère œuvrant au sein de l'institution que je dirige et qui s'honore d'être la référence française en matière de coopération linguistique et éducative internationale. Pour renforcer son adossement universitaire, le CIEP a noué un nouveau partenariat avec l'Institut de recherche et de formation en français langue étrangère de l'Université de Nantes. Ceux d'entre vous qui le souhaitent ont désormais la possibilité de préparer, dans le cadre du stage, un master professionnel.

Diversité ensuite, car cette université d'été sait se renouveler constamment en fonction de l'actualité des métiers du français langue étrangère et s'enrichir des apports de la recherche en didactique. Cette année, ce ne sont pas moins de cent modules différents qui vous sont proposés. Que vous soyez formateurs ou enseignants, que vous enseigniez le français comme langue maternelle ou étrangère, langue seconde ou langue d'enseignement en contexte multilingue, dans ce lieu privilégié de formation, vous trouverez ce qui convient à votre projet de mobilité professionnelle.

Échange enfin, parce que tous ceux que réunit cette université d'été viennent d'horizons géographiques, linguistiques et professionnels différents : vous allez donc partager ces expériences dans un dialogue qui ne s'arrêtera pas à la sortie des salles de travail. Vous pourrez nouer des contacts avec les personnels et experts de l'établissement public. Vous bénéficierez aussi de l'accueil d'une grande métropole régionale dont nous avons su mobiliser pour vous les acteurs essentiels.

Cette formation professionnalisante et qualifiante comptera pour longtemps dans votre parcours professionnel. Mais la réussite de votre stage dépend, en grande partie, de votre contribution aux débats et aux réflexions conduits lors des formations, des ateliers, des conférences et des tables-rondes. C'est dire que nous attendons au moins autant de vous que vous attendez de nous. Nous réussirons ensemble !

Je me réjouis vivement de vous accueillir à cette 42e session de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 et vous souhaite de passer un excellent séjour à l'Université de Nantes.

Tristan LECOQ
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé à l'Université de Paris Sorbonne

Du stage BELC à l'Université des métiers du français langue étrangère – BELC

Né BEL (Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde) en 1959, le BELC prend le nom sous lequel il a été le plus connu (Bureau d'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger) en 1965, au moment de son rattachement, comme section spécialisée, au Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Son nom est dès lors intimement associé à l'histoire de la recherche et de la production en français langue étrangère.

En 1960, le BELC, qui a toujours cherché à assurer le lien entre les recherches fondamentales et les innovations concrètes, lance des stages courts destinés à un public étranger et français. Au fil des années, son stage d'été en particulier a ainsi évolué en fonction de l'environnement théorique et des besoins de son public. Il est passé par des périodes dominées par la linguistique, par les activités communicatives centrées sur les productions, il a connu le primat de la relation pédagogique, puis de la créativité et des simulations globales. Progressivement, les champs disciplinaires abordés se sont étendus.

Dans les années 80, avec l'entrée du FLE à l'université, l'environnement change : la fonction du professeur de FLE se professionnalise. Le BELC met alors son potentiel d'innovation et de recherche au service d'une politique de formation qui réponde aux évolutions du français langue étrangère dans ses dimensions professionnelles (les nouveaux métiers de la coopération internationale par exemple), disciplinaires ou méthodologiques (le français langue seconde en France, l'enseignement du FLE dans des aires culturelles spécifiques, l'enseignement en français de disciplines non linguistiques, l'enseignement du français sur objectifs spécifiques, l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement des langues, l'évaluation certificative).

Aujourd'hui, en choisissant l'appellation « Université des métiers du français langue étrangère », le BELC renforce la professionnalisation de son offre de formation et se donne les moyens de répondre de façon diversifiée aux besoins de formation tout au long de la vie.

Mode d'emploi de la formation

L'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 est constituée de modules de formation, de rencontres professionnelles (conférences, tables rondes, présentations) et d'activités culturelles optionnelles.

Une formation « à la carte »

Cette université d'été est de conception modulaire. La formule permet à chacun de construire son programme de formation selon ses besoins professionnels et ses attentes.

Votre parcours de formation

Chaque participant est invité à choisir ses modules dans un programme qui offre une grande variété de contenus et d'activités (plus de 100 modules et ateliers).

Les modules et ateliers qui composent le programme représentent, pour la plupart, 15 heures de formation chacun (10 séances de 1 h 30). Certains modules sont couplés voire triplés. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le programme à l'adresser suivante : *www.ciep.fr/belc/2009/ete/*

Les modules sont ouverts à compter de 8 stagiaires inscrits.

L'effectif est limité et varie entre 15 et 30 participants suivant le module choisi.

Dans la limite des places disponibles et sous réserve de l'acceptation de la responsable du programme et des contenus, il est possible de changer de module après la première séance de formation (se reporter aux conditions générales de participation).

Certificat de stage

Le certificat délivré en fin de stage détaille chaque parcours individuel de formation en indiquant les spécialisations acquises, l'option, et le nombre d'heures suivies.

Il reflète les acquis de la formation et est conçu pour prendre place dans un portefeuille de compétences. Il est reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes et par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et la recherche.

Ce certificat vous sera remis à condition d'avoir assisté à l'intégralité du parcours de formation choisi et si ce parcours est constitué d'au moins trois modules ou ateliers (soit 4 h 30 de formation par jour).

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, une simple attestation de stage vous sera délivrée.

Composition du stage

Les formules proposées

La formule A : première quinzaine, du 6 au 17 juillet 2009
La formule B : deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet 2009
La formule C : les deux quinzaines, du 6 au 31 juillet 2009

Codification des modules

Les modules ou ateliers se déroulant du 6 au 17 juillet 2009 sont codés par la lettre A (ex : A 1.03, A 4.07).
Les modules ou ateliers se déroulant du 20 au 31 juillet 2009 sont codés par la lettre B (ex : B 1.03, B 4.01).
Les modules ou ateliers se déroulant du 6 au 31 juillet sont codés par les lettres AB (AB 3.01 et AB 3.02).

Les horaires de chaque journée sont découpés en séquences.

Le premier chiffre à droite de la lettre (A, B ou AB) informe sur les tranches horaires des modules ou ateliers comme indiqué sur le tableau ci-dessous.

Code du module	Tranche horaire
Modules codés **1** Ex : A **1**.01, A **1**.04*	Modules sans astérisque : 8 h 30 – 10 h 00 Modules avec astérisque : 9 h 00 – 10 h 30
Modules codés **2** Ex : A **2**.01, A **2**.04*	Modules sans astérisque : 10 h 30 – 12 h 00 Modules avec astérisque : 11 h 00 – 12 h 30
Modules codés **3** Ex : AB **3**.01, A **3**.03	13 h 30 – 15 h 00 et/ou 20 h 30 – 22 h 00 selon les jours
Modules codés **4** Ex : A **4**.01	15 h 30 – 17 h 00
Modules codés **5** Ex : A **5**.01	17 h 30 – 19 h 00

Rencontres professionnelles

Vous pourrez assister à différents types d'événements :

- des conférences où des spécialistes présenteront une problématique relevant de leur domaine d'expertise ;
- des tables rondes où des professionnels débattront autour de thématiques actuelles du champ du français langue étrangère ;
- des présentations d'outils et de dispositifs pédagogiques.

Le programme détaillé de ces événements sera mis en ligne sur le portail internet d'accompagnement à la formation (le PIAF) et sera également affiché durant la formation.

Préparation du séjour et arrivée à Nantes

Avant le départ

Sur un plan administratif

Pensez à renvoyer au CIEP la fiche « votre arrivée à Nantes » avant le 19 juin 2009.

Sur un plan « pratique »

Pour votre confort, pensez à mettre dans vos valises :

- ce carnet d'informations pratiques ;
- des vêtements et des chaussures de sport, quelques vêtements chauds et de pluie ;
- des serviettes de toilettes (non fournies par la résidence universitaire *Fresche Blanc*).

Mais ne vous chargez pas trop à l'aller car vous repartirez avec beaucoup de documentation, des ouvrages et des souvenirs. L'expérience montre que certains stagiaires rencontrent des problèmes d'excédent de bagages au moment du retour en avion.

Sur un plan professionnel

Afin de faire partager votre expérience, vous pouvez apporter :

- des instructions officielles, programmes, examens ou tests utilisés dans votre pays pour l'enseignement du français ou d'autres langues étrangères ;
- des documents pédagogiques, des méthodes ou des ouvrages à l'élaboration desquels vous avez participé.

Arriver à Nantes

Nous vous conseillons de lire attentivement les informations qui suivent pour faciliter votre arrivée à Nantes et vos déplacements sur place.

Par avion

Il est possible de vous rendre à l'aéroport de Nantes-Atlantique en partant de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle ou d'Orly.

En train

Vous pouvez vous rendre à Nantes en train depuis la gare Paris-Montparnasse d'où partent les trains pour Nantes (durée du voyage : 2 heures environ).

Les stagiaires boursiers EGIDE ou CNOUS

Depuis l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle :

Si vous êtes boursier CNOUS, vous pourrez vous rendre au comptoir d'accueil de l'aéroport qui est situé

Terminal 2F – Niveau 0 – Niveau arrivée – Porte 004

Téléphone : 01 48 62 41 49 ou 06 03 82 24 55

Les cars du CNOUS et d'EGIDE vous achemineront directement à Nantes à l'accueil du bâtiment C de la Résidence universitaire *Fresche blanc* où vous serez logé.

Si votre heure d'arrivée à Roissy Charles-de-Gaulle ne vous permet pas de bénéficier du voyage en car, vous recevrez un billet de train Paris-Nantes.

Depuis l'aéroport d'Orly pour les boursier CNOUS :

Il n'y aura pas de transfert direct en car vers Nantes. Si vous faites partie d'un groupe vous serez accueilli par un agent et acheminé d'abord vers Paris, logé 1 nuit ou transféré sur Nantes le jour même.

Si vous arrivez individuellement, vous devez prendre un Orlybus jusqu'à Denfert-Rochereau puis un taxi jusqu'au CNOUS, 6 rue jean Calvin, 75005 Paris (les frais seront remboursés sur présentation d'une facture).

Arriver au stage

Votre arrivée au stage s'effectue en trois étapes :

- s'installer à la résidence universitaire ;
- s'enregistrer ;
- se rendre au lieu de formation.

Première étape : aller à la résidence universitaire *Fresche Blanc*

Son adresse : 51, rue de la Bourgeonnière, 44300 Nantes

Vous devez vous présenter à l'accueil de la Résidence *Fresche Blanc*, bâtiment C, pour retirer vos clés et déposer vos bagages dans votre chambre.

Vous y êtes attendu
- pour les stagiaires en **Formule A et C, le samedi 4 juillet de 14 h 00 à 1 h 00 du matin.**
- pour les stagiaires en **Formule B, le samedi 18 juillet de 14 h 00 à 1 h 00 du matin.**

Comment vous rendre à la résidence universitaire Fresche Blanc *?*

En voiture

En arrivant à Nantes, prenez le périphérique, puis la sortie « Nantes centre - Universités », continuez tout droit, au 3ème rond point tournez à droite, la résidence universitaire *Fresche Blanc* est indiquée.

Des parkings se trouvent à côté de la résidence.

Si vous aviez un problème à l'arrivée, appelez l'accueil de la résidence universitaire *Fresche Blanc* au 02 40 76 62 91.

Depuis la gare SNCF de Nantes en navette :

Si vous arrivez le samedi (4 ou 18 juillet), un bus gratuit est mis à votre disposition.

Ce bus fait la navette entre la gare et la résidence universitaire. A la sortie Sud de la gare SNCF, une personne de l'équipe du BELC sera présente pour vous indiquer l'endroit de départ du bus qui sera identifié par un panneau BELC. Ce bus fonctionnera le samedi (4 ou 18 juillet, selon la Formule) de 11 h 00 à 22 h 00.

Si vous arrivez à Nantes en dehors de cet horaire :

Depuis l'aéroport :

Prenez la navette Tan Air qui arrive au centre ville, Place du Commerce (durée du voyage : 30 minutes environ), puis prenez la ligne 2 du tramway en direction de Orvault Grand Val jusqu'à la station Bourgeonnière. Remontez ensuite la rue de la Bourgeonnière en direction inverse de celle du tramway, traversez la rue lorsque vous verrez sur votre droite le parking de la résidence (environ 400 mètres, 10 mn de marche). Le bâtiment C où s'effectue l'accueil est situé devant vous à une centaine de mètres de l'entrée, en traversant le parking.

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Depuis la gare SNCF :

Sortez de la gare par la sortie Nord, prenez devant la gare la ligne 1 du tramway en direction de François Mitterrand, descendez à la station Commerce (trois arrêts, 5 minutes environ), traversez la rue et prenez la ligne 2 du tramway en direction de Orvault-Grand Val jusqu'à la station Bourgeonnière (11 arrêts, 20 minutes). Remontez ensuite la rue de la Bourgeonnière en direction inverse de celle du tramway, traversez la rue lorsque vous verrez sur votre droite le parking de la résidence (environ 400 mètres, 8 mn de marche). Le bâtiment C où s'effectue l'accueil est situé devant vous à une centaine de mètres de l'entrée, en traversant le parking.

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Le prix d'un ticket de tramway autorisant la correspondance entre les lignes 1 et 2 est de 1,30 euros.

Voici l'horaire des derniers tramways :

		Station « Gare SNCF nord »	**Station « Commerce »**	**Station « Bourgeonnière »**
Le samedi	**Ligne 1** Direction *François Mitterrand*	1 h 53 2 h 23	2 h 00 2 h 30	
	Ligne 2 Direction *Orvault Grand Val*		2 h 05 2 h 32	Vers 2 h 18 Vers 2 h 45
Le dimanche	**Ligne 1** Direction *François Mitterrand*	23 h 34 23 h 53 (0 h 23)	23 h 36 0 h 00 (0 h 30)	
	Ligne 2 Direction *Orvault Grand Val*		0 h 05 0 h 32	Vers 0 h 18 Vers 0 h 45

Deuxième étape : vous rendre au restaurant universitaire *Le Tertre*

pour vous enregistrer (le samedi) et dîner (dès le samedi soir à partir de 19 h 00).

Son adresse : 4, route Jonelière, 44300 Nantes

Vous serez accueilli dans le hall du restaurant universitaire *Le Tertre* pour faire enregistrer votre arrivée auprès de l'équipe de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009. Vous retirerez la documentation relative au stage ainsi que votre badge. Ce badge nominatif vous permettra de vous identifier à chaque passage au restaurant universitaire, y compris dès le soir même.

Vous êtes attendu :
- pour les stagiaires en **Formule A et C, le samedi 4 juillet de 14 h 00 à 19 h 00.**
- pour les stagiaires en **Formule B, le samedi 18 juillet de 14 h 00 à 19 h 00.**

Comment vous rendre au restaurant universitaire, à partir de la résidence Fresche Blanc *?*

En sortant de la résidence en prenant à gauche la rue *Fresche Blanc*, vous devez rejoindre le boulevard Guy Mollet, tournez à droite au rond point et descendez 300 mètres environ : le restaurant universitaire *Le Tertre* est situé à votre gauche (650 m, 10 mn de marche environ).

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Si vous n'arrivez que le dimanche, votre enregistrement ne se fera pas au restaurant universitaire, mais au Centre international des langues (CIL), le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

L'équipe de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 vous y accueillera pour vous fournir la documentation, votre badge et vous renseigner. Pour vous rendre au CIL, voir ci-dessous.

Troisième étape : aller au CIL – campus *du Tertre*

Son adresse : Chemin de la Censive *du Tertre*, 44300 Nantes

Le Centre international des langues (CIL) sera le lieu de votre formation durant toute la durée du stage.

L'équipe de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 sera à votre disposition pour tout renseignement et pour vous accueillir dans le hall du CIL ou dans le bureau 504. Nous vous invitons à vous y rendre dès le dimanche, après votre enregistrement la veille au restaurant universitaire. Vous pourrez vérifier votre dossier d'inscription, modifier la liste de vos modules, avoir des renseignements complémentaires, prendre connaissance des lieux de formation, etc.

Si vous n'arrivez que le dimanche, venez directement vous enregistrer au CIL après votre installation à la résidence.

Vous y serez attendu le ***dimanche 5 ou 19 juillet*** (selon la formule) ***de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.***

En outre, il y aura ce jour-là à une présentation de l'équipe de ***17 h 00 à 18 h 00***. Vous pourrez également visiter le centre de ressources documentaires qui sera ouvert de ***18 h 00 à 19 h 00.***

Comment vous rendre au CIL (Centre international des langues), votre lieu de formation ?

Depuis la résidence universitaire Fresche Blanc

En sortant de la résidence en prenant à gauche la rue *Fresche Blanc*, vous devez rejoindre le boulevard Guy Mollet, tournez à droite au deuxième rond point dans le Chemin de la Censive *du Tertre*, et descendez 200 mètres environ jusqu'au croisement où vous verrez le Pôle étudiant sur votre gauche. Prenez l'allée à gauche jusqu'au bâtiment fermé, contournez-le par la droite, prenez le petit passage sur votre gauche au fond, puis allez au bout du passage couvert sur votre droite pour accéder au CIL (1 kilomètre, 15 mn de marche environ).

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Depuis le restaurant universitaire

Prenez l'allée à droite de la sortie du restaurant jusqu'au bâtiment fermé, contournez-le par la droite, prenez le petit passage sur votre gauche au fond, puis allez au bout du passage couvert sur votre droite pour accéder au CIL (450 mètres, 5 mn).

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Accéder au CIL en voiture

Depuis le centre de Nantes, prenez la direction Université – Petit Port. L'accès au campus se fait par la rue de la Censive *du Tertre* ou le chemin de la Censive *du Tertre*.

Des parkings sont accessibles à coté des entrées du campus, à proximité du CROUS et du service des sports.

Vous trouverez un plan détaillé à l'adresse ***www.ciep.fr/belc/2009/ete***. Dans la rubrique Plan d'accès en bas de la page cliquez sur « *Plan interactif* ».

Pour les stagiaires boursiers du CNOUS : percevoir votre allocation de séjour

Les allocations de séjour seront délivrées au cours de la 1ère semaine ; un calendrier de rendez-vous sera affiché devant le bureau des activités culturelles (CIL – salle 510).

Après avoir pris connaissance de ces horaires, vous vous rendrez au bâtiment administratif du CROUS de Nantes sur le campus, avec la lettre de présentation et votre passeport ainsi qu'une photocopie de ces deux documents (horaires d'ouverture du CROUS : 9 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 – 16 h 00).

Vie pratique

La résidence universitaire Fresche Blanc

Description

La résidence universitaire *Fresche Blanc* est située dans un quartier calme.

Le bureau d'accueil se trouve au bâtiment C.

Chambres

Elles sont équipées d'un réfrigérateur, d'une douche, d'un lavabo et de toilettes.

Les draps sont fournis par le service d'entretien de la résidence universitaire.

Pour les stagiaires de la formule C : vous pourrez changer vos draps le jeudi 16 juillet de 13 h 00 à 15 h 00 ou le vendredi 17 juillet de 8 h 00 à 13 h 00. Venez déposer vos draps usagés à la lingerie qui se trouve au premier étage de votre bâtiment pour en récupérer des propres.

En cas de difficulté, allez à l'accueil pour prendre contact avec la personne responsable du ménage.

Vous pouvez demander une couverture supplémentaire à l'accueil.

Les serviettes de toilette ne sont pas fournies.

Laverie et entretien du linge

Des machines automatiques et des séchoirs se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment C. Pour pouvoir utiliser ce service ou pour disposer d'un fer à repasser, vous devez vous adresser à l'accueil.

Sécurité

Des veilleurs de nuit assurent votre sécurité à l'accueil et effectuent régulièrement des rondes.

Vous pouvez les joindre à tout moment en utilisant les téléphones d'urgence situés à chaque étage.

Détente

Une salle de télévision est mise à votre disposition dans le hall situé entre le bâtiment A et le bâtiment B.

Règlement

Chaque résident est responsable de la fermeture des parties communes et de sa chambre : le CROUS ne saurait être tenu pour responsable des dommages ou vols commis sur les biens des résidents dans les locaux collectifs et les chambres.

Le droit d'occupation des chambres est strictement personnel.

La clé de votre chambre ne peut être ni prêtée, ni dupliquée : en cas de perte, un double vous sera facturé (coût d'une clé : 32,75 € et le médaillon : 2,90 €).

Conformément aux règles de vie en résidence universitaire, l'exercice des libertés d'expression, de réunion, d'association ne doit pas donner lieu à des excès susceptibles de troubler l'ordre, la salubrité des locaux, la tranquillité et le travail des résidents.

Sont strictement interdits : plaques de cuisson, four, friteuse, autocuiseur, radiateur électrique, bouteille de gaz, fer à repasser, grille-pain, bougies et tout autre objet risquant de provoquer un incendie.

Chaque résident doit déposer ses déchets dans le conteneur situé à l'extérieur du bâtiment et prévu à cet effet et respecter le tri sélectif.

L'entretien de l'ensemble des parties communes (couloirs) est assuré du lundi au vendredi.

Chaque résident prend en charge l'entretien de sa chambre : du matériel d'entretien sera mis à votre disposition dans la cuisine de votre étage.

Il est interdit de faire sécher son linge en dehors de sa chambre, y compris sur les rebords de fenêtre.

Il est interdit de fumer dans les lieux communs.

Le parking de la cité universitaire n'est pas gardienné.

Le campus universitaire du Tertre

Vous trouverez sur le campus universitaire :

- le CIL, où se déroulera la formation ;
- la bibliothèque universitaire ;
- le Pôle étudiant ;
- le restaurant universitaire *Le Tertre* ;
- le CROUS.

Le Centre International des Langues (CIL)

Le CIL est le lieu qui accueille la formation. C'est aussi là que se tiendront les tables rondes et les présentations des éditeurs. Vous pourrez également y retrouver l'équipe organisatrice et y profiter du libre-service informatique.

La bibliothèque universitaire

La bibliothèque universitaire sera accessible pendant le mois de juillet. Vous trouverez tous les détails des horaires d'ouverture pages 28 et 29.

Le Pôle étudiant

Cet espace de convivialité et de détente vous accueillera durant toute votre période de formation.

C'est là que se dérouleront les soirées organisées par l'Université des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 (pour connaître les dates de ces événements, reportez-vous à l'agenda pages 20 à 27).

En dehors de ces soirées, un bar sera ouvert du lundi au vendredi de 20 h 30 à minuit*, des jeux de société seront mis à votre disposition et ce, même durant les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre les 7, 8 et 9 juillet.

---

* Exceptés les 9 et 29 juillet où le Pôle étudiant ne sera ouvert que de 22 h 00 à minuit.

Le restaurant universitaire

Le restaurant universitaire *Le Tertre* vous accueille tous les jours :

Petit déjeuner 7 h 30 - 9 h 00
Déjeuner 12 h 00 - 13 h 30
Dîner 19 h 00 - 20 h 30

La présentation de votre badge est obligatoire.

Vous pouvez acheter des tickets pour le restaurant universitaire par carnets de dix à l'agence comptable du CROUS de 9 h 00 à 15 h 30 tous les jours ouvrés.

Vous pouvez également acheter des tickets à l'unité à la caisse du restaurant universitaire *Le Tertre* dans le hall.

Le CROUS

Les stagiaires CNOUS devront se rendre au CROUS pour percevoir leur allocation de séjour (cf. page 14).

Envoyer et recevoir du courrier

Votre adresse pendant le stage est la suivante :



Votre courrier sera distribué du lundi au samedi dans des casiers portant votre numéro de chambre et situés dans le hall du bâtiment C.

Vous pouvez expédier votre courrier du bureau de poste qui se trouve au 88 rue de la Bourgeonnière. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 15.

Téléphoner

Les personnes qui doivent vous contacter d'urgence peuvent vous téléphoner au numéro suivant :

33 (0)2 40 76 62 91

Les appels sont transmis jusqu'à 22 heures : dans ce cas, l'accueil appelle l'étage concerné

pour que le destinataire prenne l'appel. Après cette heure ou en cas d'absence du destinataire, un message est déposé dans le casier situé dans la hall du bâtiment C.

Des cabines téléphoniques à carte présentes en ville, au bureau de poste 88, rue de la Bourgeonnière et dans les halls de la Résidence universitaire *Fresche Blanc* vous permettent d'appeler et de vous faire appeler.

Les cartes téléphoniques sont disponibles dans les bureaux de poste ou dans les bureaux de tabac.

Services à proximité

Distributeurs automatiques de billets

Vous pouvez retirer de l'argent :

- à la poste Bourgeonnière, 88, rue de la Bourgeonnière ;
- à l'agence de la banque LCL, 86, rue de la Bourgeonnière ;
- au restaurant universitaire *Le Tertre* ;
- au théâtre universitaire ;
- au Pôle étudiant.

Presse

Des quotidiens nationaux et régionaux sont consultables au centre de ressources documentaires ainsi qu'à la bibliothèque universitaire.

Journaux et magazines sont vendus au tabac/presse, 92, rue de la Bourgeonnière ou à la brasserie « Les Facultés », place de la Noé.

Santé et urgences

Pharmacies

Pharmacie Chesnay, 6 place Anatole France
Pharmacie de la Bourgeonnière, 90, rue de la Bourgeonnière
Pharmacie l'Eraudière, centre commercial Intermarché, 173, rue de saint Joseph

Médecins généralistes

Docteur Albert Brigitte, 1 avenue Franciscains - Téléphone : 02 40 94 16 17
Docteur Cormerais Philippe, 36, rue Jean Poulain - Téléphone : 02 40 94 28 39
CHU (Centre hospitalier) - Hôpital Hôtel-Dieu,
1, place Alexis Ricordeau - Téléphone : 02 40 08 33 33

Les urgences (numéros gratuits)
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Commerces divers dans la rue de la Bourgeonnière

- Boulangerie (n° 80)
- Coiffeur (n° 78)
- Marché U (n° 94)
- Pharmacie (n° 90)
- Pressing (n° 84)
- Sandwicherie (n° 82)
- Tabac/presse (n° 92)

Autres services

Librairies

- Librairie Coiffard, 7, rue de la Fosse
- FNAC, place du Commerce
- Librairie Vent d'Ouest, 5, place Bon Pasteur
- Librairie L'Atalante, 15, rue Vieilles Douves
- Librairie Durance, 5, allée d'Orléans
- Géothèque, 10, place Pilori

Cinémas et théâtre

- Cinéma Gaumont
  12, place du Commerce
  Renseignements : 02 40 48 24 72
- Cinéma Bonne-Garde
  20, rue Frère-Louis
  Renseignements : 02 40 84 18 84
- Cinéma Katorza
  3, rue Corneille
  Renseignements : 02 51 84 90 60
- Le Cinématographe
  12 bis, rue des Carmelites
  Renseignements : 02 40 47 94 80
- Cinéma Concorde
  79, bd de l'Égalité
  Renseignements : 02 40 46 25 29
- TNT-Terrain Neutre Théâtre
  11, allée de la Maison Rouge
  Renseignements : 02 40 12 12 28

Radios locales et nationales

• Alouette FM	90.1	• France Musique	98.9	• Radio nova	87.8
• Europe 2	94.7	• MFM	88.8	• RFM	90.1
• FIP Nantes	95.7	• Nostalgie	96.8	• Rire et chanson	88.4
• France Bleu	92.6	• NRJ	102		
• France Culture	94.2	• Radio Classique	99.9		

Agenda de l'Université d'été des métiers

Semaine 1 : du 4

Modules sans astérisque[1]	Modules avec astérisque[1]	Samedi 4 juillet	Dimanche 5 juillet	Lundi 6 juillet
7 h 30 – 9 h 00			Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
8 h 30 – 10 h 00	**9 h 00 – 10 h 30**			Modules
10 h 00 – 10 h 30	**10 h 30 – 11 h 00**		10 h 00 – 12 h 00 L'équipe du BELC assure une permanence pour tout renseignement	Pause
10 h 30 – 12 h 00	**11 h 00 – 12 h 30**			Modules
12 h 00 – 13 h 30			Déjeuner	Déjeuner et pause
13 h 30 – 15 h 00		14 h 00 – 19 h 00 Accueil des stagiaires (formules A et C)	14 h 00 – 17 h 00 L'équipe du BELC assure une permanence pour tout renseignement	Ouverture de l'université d'été et conférence de M. Antoine Compagnon
15 h 00 – 15 h 30				
15 h 30 – 17 h 00				Modules
17 h 00 – 17 h 30			17 h 00 – 18 h 00 Présentation de l'équipe	Pause
17 h 30 – 19 h 00			18 h 00 – 19 h 00 Portes ouvertes au Centre de ressources documentaires	Modules
19 h 00 – 20 h 30		Dîner	Dîner	Dîner d'accueil
20 h 30 – 22 h 00				Soirée d'intégration : bal folk
22 h 00 – 0 h 00				

1 - Pour identifier les modules avec ou sans astérisque, reportez-vous à la page : « Programme du 6 au 17 juillet 2009 » ou « Programme du 20 au 31 juillet 2009 » (***http://www.ciep.fr/belc/2009/ete/***)

du français langue étrangère – BELC 2009

au 10 juillet 2009

Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	Vendredi 10 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Atelier	Table ronde « Politiques linguistiques et coopération éducative »	Atelier	Présentations des éditeurs Hachette FLE et CLE International
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
Atelier	Atelier	Conférence de M. Tristan Lecoq « La France et son école : enjeux, impasses, réformes »	Soirée internationale

Semaine 2 : du 11

Modules sans astérisque[1]	Modules avec astérisque[1]	Samedi 11 juillet	Dimanche 12 juillet	Lundi 13 juillet
7 h 30 – 9 h 00		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
8 h 30 – 10 h 00	**9 h 00 – 10 h 30**	Modules	Sorties culturelles	Modules
10 h 00 – 10 h 30	**10 h 30 – 11 h 00**	Pause		Pause
10 h 30 – 12 h 00	**11 h 00 – 12 h 30**	Modules		Modules
12 h 00 – 13 h 30		Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
13 h 30 – 15 h 00		Atelier	Sorties culturelles	Atelier
15 h 00 – 15 h 30		Pause		Pause
15 h 30 – 17 h 00		Modules		Modules
17 h 00 – 17 h 30		Pause		Pause
17 h 30 – 19 h 00		Modules		Modules
19 h 00 – 20 h 30		Dîner	Dîner	Dîner
20 h 30 – 22 h 00		Atelier		Atelier
22 h 00 – 0 h 00				

1 - Pour identifier les modules avec ou sans astérisque, reportez-vous à la page : « Programme du 6 au 17 juillet 2009 » ou « Programme du 20 au 31 juillet 2009 » (***http://www.ciep.fr/belc/2009/ete/***)

au 17 juillet 2009

Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Sorties culturelles	Modules	Modules	Modules
	Pause	Pause	Pause
	Modules	Modules	Modules
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Sorties culturelles	Table ronde « Les étrangers en France : insertion par le français »	Atelier	Table ronde « Le français, une clé pour les études et l'emploi »
	Pause	Pause	Pause Remise des certificats des stagiaires de formule A
	Modules	Modules	Modules
	Pause	Pause	Pause Remise des certificats des stagiaires de formule A
	Modules	Modules	Modules
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
Manifestations au centre ville pour la fête nationale	Soirée internationale	Atelier	20 h 30 – 2 h 00 Spectacle de chanson française - Soirée d'adieu avec animation musicale

Semaine 3 : du 18

Modules sans astérisque[1]	Modules avec astérisque[1]	Samedi 18 juillet	Dimanche 19 juillet	Lundi 20 juillet
7 h 30 – 9 h 00		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
8 h 30 – 10 h 00	9 h 00 – 10 h 30	Départ des stagiaires (formule A) Sorties culturelles	Sorties culturelles 10 h – 12 h L'équipe du BELC assure une permanence pour tout renseignement	Modules
10 h 00 – 10 h 30	10 h 30 – 11 h 00			Pause
10 h 30 – 12 h 00	11 h 00 – 12 h 30			Modules
12 h 00 – 13 h 30		Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
13 h 30 – 15 h 00		Sorties culturelles 14 h – 19 h Accueil des stagiaires (formule B)	Sorties culturelles 14 h – 17 h L'équipe du BELC assure une permanence pour tout renseignement	Atelier
15 h 00 – 15 h 30				Pause
15 h 30 – 17 h 00				Modules
17 h 00 – 17 h 30			17 h – 18 h Présentation de l'équipe	Pause
17 h 30 – 19 h 00			18 h – 19 h Portes ouvertes au Centre de ressources documentaires	Modules
19 h 00 – 20 h 30		Dîner	Dîner	Dîner
20 h 30 – 22 h 00				Soirée d'intégration : bal folk
22 h 00 – 0 h 00				

1 - Pour identifier les modules avec ou sans astérisque, reportez-vous à la page : « Programme du 6 au 17 juillet 2009 » ou « Programme du 20 au 31 juillet 2009 » (***http://www.ciep.fr/belc/2009/ete/***)

au 24 juillet 2009

Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Table ronde « Apprendre et parler le français dans le monde »	Atelier	Présentation des éditeurs Didier et Difusión – Éditions Maison des langues	Atelier
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
Atelier	Atelier / 20 h 30 – 0 h 00 Animation musicale	Atelier	20 h 30 – 2 h 00 Soirée internationale

Modules sans astérisque[1]	Modules avec astérisque[1]	Samedi 25 juillet	Dimanche 26 juillet	Lundi 27 juillet
7 h 30 – 9 h 00		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
8 h 30 – 10 h 00	9 h 00 – 10 h 30	Sorties culturelles (dans la région nantaise ou à Paris)	Sorties culturelles (dans la région nantaise ou à Paris)	Modules
10 h 00 – 10 h 30	10 h 30 – 11 h 00			Pause
10 h 30 – 12 h 00	11 h 00 – 12 h 30			Modules
12 h 00 – 13 h 30		Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
13 h 30 – 15 h 00		Sorties culturelles (dans la région nantaise ou à Paris)	Sorties culturelles (dans la région nantaise ou à Paris)	Table ronde « La langue française dans l'espace francophone : promotion et diffusion »
15 h 00 – 15 h 30				Pause
15 h 30 – 17 h 00				Modules
17 h 00 – 17 h 30				Pause
17 h 30 – 19 h 00				Modules
19 h 00 – 20 h 30		Dîner	Dîner	Dîner
20 h 30 – 22 h 00				Atelier
22 h 00 – 0 h 00				

1 - Pour identifier les modules avec ou sans astérisque, reportez-vous à la page : « Programme du 6 au 17 juillet 2009 » ou « Programme du 20 au 31 juillet 2009 » (*http://www.ciep.fr/belc/2009/ete/*)

au 31 juillet 2009

Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	Vendredi 31 juillet
Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause
Modules	Modules	Modules	Modules
Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause	Déjeuner et pause
Atelier	Atelier	Présentations « Des outils au service de la diffusion du français »	Atelier
Pause	Pause	Pause	Pause Remise des certificats des stagiaires des formules B et C
Modules	Modules	Modules	Modules
Pause	Pause	Pause	Pause Remise des certificats des stagiaires des formules B et C
Modules	Modules	Modules	Modules
Dîner	Dîner	Dîner	19 h 30 – 20 h 00 Discours de clôture
Soirée internationale	Conférence de M. Frédéric Calas « Langue française ou pluralité des français ? Quels possibles ? »	Spectacle de théâtre	Dîner de fin de stage
			22 h 00 – 3 h 00 Soirée d'adieu avec animation musicale*

* Départ des stagiaires le samedi 1er août avant 11 h 00.

Les services de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009

Les activités culturelles

Le programme

Le programme détaillé des activités culturelles sera diffusé sur le portail internet d'accompagnement de la formation de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 et vous sera remis au début de la formation, lors de votre inscription administrative.

Un week-end est prévu à Paris. Le voyage s'effectuera dans un autocar pris en charge par le CIEP. Des chambres seront réservées au CIEP, à Sèvres, et une promenade en bateau-mouche prévue pour le samedi soir. Le coût de ces services est à votre charge (chambre et petit déjeuner pour une nuit : 36,50 euros, promenade en bateau-mouche : 4,50 euros).

Le service des activités culturelles vous aidera également à organiser les soirées internationales programmées les 10, 15, 24 et 28 juillet.

Préparées avec des collègues de pays appartenant à une même zone géographique, ces soirées seront pour vous l'occasion de présenter les traditions culturelles de votre pays : musique, chansons, dégustation de spécialités.

L'inscription

Vous devrez vous inscrire aux excursions et aux visites, aux dates et aux horaires indiqués dans le programme. Nous attirons votre attention sur l'importance de votre présence aux excursions auxquelles vous vous êtes inscrit, même lorsqu'elles sont gratuites. En effet, les autocars sont réservés en fonction du nombre d'inscrits.

Certaines entrées dans les sites ou musées de la région sont payantes. Le prix des visites est à régler à l'avance, au moment de l'inscription pour faciliter l'organisation.

Avant votre départ, n'oubliez pas de mettre dans vos bagages tout ce qui pourrait contribuer à animer ces moments de partage.

Le centre de ressources documentaires et la bibliothèque universitaire du campus

	Horaires
Centre de ressources documentaires (salle 435)	Du lundi au vendredi et le samedi 11 juillet Matin : 8 h 00 – 11 h 00 Après-midi : 13 h 30 – 19 h 15
Bibliothèque universitaire	Du lundi au vendredi Journée continue : 8 h 30 – 18h

Le fonds documentaire

Le Centre de ressources documentaires met à votre disposition un fonds de 3 500 documents qui rend compte de l'ensemble des modules :

- des ouvrages traitant de la didactique des langues, des sciences du langage, du français langue seconde (FLS), du français sur objectifs spécifiques (FOS), des techniques d'animation de classe, d'ingénierie de la formation, de l'enseignement de la civilisation et de la littérature, etc ;
- la revue *Le français dans le monde* et des numéros spéciaux de périodiques ;
- des cédéroms (culturels, encyclopédies, dictionnaires) ;
- les manuels de FLE et de FOS ;
- une sélection de romans ;
- des cassettes audio et vidéo, des CD audio ;
- la presse quotidienne et hebdomadaire.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 documents à la fois, dont 1 périodique, pour une durée de 48 heures.

À tout moment, les documentalistes répondront à vos demandes d'information et vous orienteront dans vos recherches.

L'équipement

Le Centre de ressources documentaires met à votre disposition :

- 2 ordinateurs réservés à la recherche documentaire sur Internet ;
- 1 TV magnétoscope ;
- 1 magnétophone.

La Bibliothèque universitaire - Section Lettres et Sciences humaines

En complément aux collections du centre de ressources, vous avez la possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages de la bibliothèque universitaire, située dans la continuité du bâtiment du CIL. Un bureau des renseignements est ouvert toute la journée au premier étage.

Conditions d'emprunt : jusqu'à 4 documents pour 14 jours ; possibilité de photocopies sur place en achetant une carte.

Portail documentaire de l'université : ***http://nantilus.univ-nantes.fr***

Le service informatique

Les salles informatiques

Des ordinateurs seront mis à votre disposition chaque jour de formation de 10 h 00 à 20 h 00 dans les salles 613 et 614 (du CIL). Par mesure de sécurité, ces postes ne sont accessibles qu'avec un nom d'utilisateur et un mot de passe que vous trouverez dans votre lettre de confirmation d'inscription.

Le PIAF : portail internet d'accompagnement à la formation

Vous accéderez au PIAF de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009 à l'adresse suivante : ***http://piaf.ciep.fr***.

Ce site comporte des rubriques d'actualités sur le stage, des espaces de documentation générale (emploi du temps, description des conférences, tables rondes, activités culturelles…), des espaces de partage (photos, articles, travaux divers…).

Il comporte également une rubrique par module, alimentée par l'intervenant, avant, pendant et après le stage. Le site restera ouvert jusqu'au 31 décembre 2009.

L'accès à cet espace protégé qui permet de mutualiser documents et productions est exclusivement réservé aux participants de l'Université d'été des métiers du français langue étrangère – BELC 2009.

Salles d'étude ou de réunion

Certaine salles de formation (au CIL), non équipées en matériel audiovisuel, seront libres d'accès toute la journée. Vous pourrez y travailler seul, en groupe ou y tenir des réunions.

Promenades littéraires

Extraits d'œuvres littéraires

Nantes : peut-être avec Paris, la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine.

André Breton, Najda

Ville du vin, et non du cidre, presque autant vendéenne que bretonne, mais solidement accrochée et retenue aux dernières pentes du Sillon de Bretagne, n'aventurant qu'un pied peureux vers les grèves déjà méridionales de la rive gauche, elle semble regarder les rivages de Saint-Sébastien et de Trentemoult comme les lisières d'un pays de Cocagne, pays où elle puise sa sève populaire, pays qui la séduit et qui l'attire, mais dont un fleuve difficile lui a mesuré chichement les accès.

Julien Gracq, La Forme d'une ville

Je suis né à Nantes, où mon enfance, s'est tout entière écoulée. Fils d'un père à demi-parisien et d'une mère tout à fait bretonne, j'ai vécu dans le mouvement maritime d'une grande ville de commerce, point de départ et d'arrivée de nombreux voyages au long cours. Je revois cette Loire, dont une lieue de ponts relie les bras multiples, ses quais encombrés de cargaisons, sous l'ombrage de grands ormes, et que la double voie du chemin de fer, les lignes du tramway ne sillonnaient pas encore. Des navires sont à quai sur deux ou trois rangs ; d'autres remontent ou descendent le fleuve.

Jules Verne, Extrait des Cahiers du musée Jules Verne, n° 10, Nantes, 1990

A présent, je me trouvais au bout de l'île Feydeau, en cet endroit que l'on appelle encore La Petite Hollande, dans la ville de Nantes, parce que les Flamands et les Hollandais venaient y décharger des marchandises, sans doute, et radouber leurs voiles et leurs navires. Je voulais revoir la Cour Ovale, qui donne sur le quai Turenne, et retrouver sur le quai Duguay-Trouin un immeuble.

Paul Louis Rossi, La Voyageuse immortelle

…ou bien nous allions dans le passage Pommeraye acheter des stores de Chine, des sandales turques ou des paniers du Nil, afin d'examiner à l'aise et toucher avec nos mains toutes babioles venues d'au-delà des mers, dieux, chaussures, parasols et lanternes, futilités splendides en couleur qui font rêver à d'autres mondes, niaiseries sans usage qui pour nous sont des choses graves.

Gustave Flaubert, Par les champs et par les grèves

D'un côté se dresse la tombe de François II, dernier duc de Bretagne, et de sa femme, Marguerite de Foix, tombe érigée en 1507 par leur fille Anne que nous avons déjà rencontrée au château de Nantes, au moment de sa naissance ; à Langeais où elle épousa son premier mari ; à Amboise où elle le perdit.

Henry James, Voyage en France

Les contours des arcades, qui sont flous, cette végétation palustre, l'humidité, les teintes opalines et glauques situent assez bien le passage Pommeraye dans les paysages abyssaux de Vingt Mille Lieues sous les mers, où des scaphandriers, guidés par le capitaine Nemo, vont chasser tortues et requins entre les colonnades de l'Atlantide submergée.

André Pieyre de Mandiargues, Le Musée noir

Notes

Notes

Notes

Équipe d'encadrement

La direction du stage

À Nantes :
Valérie LEMEUNIER
Pour la rencontrer, demandez un rendez-vous auprès de Moufida Mabrouk (bureau 504)
Courriel : lemeunier@ciep.fr
Au CIEP, à Sèvres :
Manuela FERREIRA PINTO, responsable du Département langue française

Le secrétariat

Moufida MABROUK
Salle : 504
Horaires : 8 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
Courriel : mabrouk@ciep.fr

La communication

Communication interne : Xiuwen CHEN
Communication externe : Leslie CHICHERY
Courriel : chichery@ciep.fr

Les activités culturelles et le suivi des boursiers

Corinne DE BOYER
Marius LEONTE
Salle : 510
Horaires : 8 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
Courriel : deboyer@ciep.fr

Le Centre de ressources documentaires

Du 6 au 17 juillet
Sol INGLADA
Courriel : inglada@ciep.fr
Natasha RENIER
Salle : 435
Horaires : 8 h 00 - 11 h 00 / 13 h 30 - 19 h 15 (du lundi au vendredi et le samedi 11 juillet)

Du 20 au 31 juillet
Marion LATOUR
Courriel : latour@ciep.fr
Natasha RENIER
Salle : 435
Horaires : 8 h 00 - 11 h 00 / 13 h 30 - 19 h 15

Plan du campus

Nantes - Tertre

6 Vers la résidence universitaire *Fresche Blanc*
Station Bourgeonnière

Tramway - ligne 2

- **1** - CIL (Centre international des Langues)
- **2** - Bibliothèque universitaire Lettres et Sciences humaines
- **3** - UFR de Droit
- **4** - Pôle étudiant
- **5** - Restaurant universitaire Le Tertre
- **6** - Résidence universitaire
- **7** - Théâtre universitaire
- **8** - CROUS

Rue du Recteur Shmitt
Rue du Fresche Blanc
Station École centrale Audencia
Place de la Noé
École Centrale
Rue de la Noé
Rue de l'île d'Yeu
Inspection Académique
Boulevard Guy Mollet
Rue de la Jonelière
École supérieure de Commerce
Chemin de la Censive du Tertre
Entrée
Erdre
Station Petit Port Faculté
P
Entrée
Entrée
Place du 8 mai 45
Chemin de la Censive du Tertre
Navette fluviale
Centre de Loisirs
Bd du Petit-Port
Vers Nantes Centre-ville



Centre international d'études pédagogiques
Département langue française
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 46 07 63 62 - Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 55
Site internet : *www.ciep.fr/belc* - Courriel : *belc@ciep.fr*